



Réunion du Cluster Protection, 20/02/2019

Compte rendu

CNARR, N'Djamena

Agenda

- Présentation de la stratégie et plan d'action 2019 du cluster protection
- Situation de protection dans la province du Lac (présentation des données de monitoring de protection de janvier 2019)
- Revue des messages clés de protection (février 2019)
- Mission d'appui du SCPE au groupe de travail protection de l'enfance dans la province du Lac
- Atelier de validation de la stratégie de protection des civils de la Force Multinationale Mixte (FMM)
- Divers
 - Deuxième dialogue régional de protection sur le bassin du Lac Tchad
 - Réunion de coordination sur la protection des réfugiés
 - Réunion extraordinaire sur le plan de développement du Lac
 - Atelier d'OIM sur le DTM

Présents

ACTED, AHEAS, CARE, CNARR, FMM, HI, OIM, OHCHR, OXFAM, SOS VET, UNFPA, UNHCR, UNICEF

1. Stratégie 2019 du cluster protection

La coordinatrice du cluster protection Sarah Pallesen a présenté la stratégie 2019 du cluster protection. Les partenaires ont été remerciés pour leurs contributions au processus d'élaboration de l'analyse de protection dans la province du Lac et au sud du pays qui a permis d'élaborer une stratégie et un plan d'action en mettant en valeur les compétences des différents partenaires.

Le monitoring et l'évaluation de la mise en œuvre de la présente stratégie se fera sur la base des réunions de coordination mensuelles qui permettront d'assurer le suivi des actions prises et des indicateurs atteints.

Il a été décidé que le cluster organise une rencontre avec les bailleurs de fonds pour présenter sa stratégie et son plan d'action 2019, ainsi que faire le plaidoyer pour les activités sous financées.

2. Situation de protection dans la province du Lac

Pour le compte du mois de janvier 2019, le monitoring de protection ressort les principaux éléments suivants : les incursions des groupes armés ayant conduit à des enlèvements, les homicides, les agressions physiques, les pillages de motos et autres biens et le mauvais traitement aux alentours des sous-préfectures de Ngouboua, Daboua et Liwa. Selon les conseils sécuritaires, les personnes qui se trouvent dans la zone dite rouge, à l'Ouest de Tchoukoutalia risquent d'être identifiées comme sympathisantes des groupes armés sans autres interrogations.

Au total 193 incidents de protection ont été rapportés dans la province du Lac au cours de mois de janvier parmi lesquels 160 cas de violence sexuelle et basées sur le genre. Pour plus d'amples informations sur les types d'incidents et les survivants par tranche d'âge et genre, veuillez voir le dashboard en attache.

L'outil 4W du cluster protection est en cours de finalisation et servira comme base pour la mise à jour du cadre de référencement de services sociaux de base et assistance multisectorielle (étatiques et humanitaires).

3. Revue des messages clés de protection (février 2019)

Des messages clés de protection élaborés pour sensibiliser les personnes affectées ont été passés en revue. Ces messages portent sur : la situation sécuritaire dans la province du Lac, des mesures pour prévenir les risques d'enlèvement, les abus et les exploitations sexuelles et les violences sexuelles et basées sur le genre.

Il a été recommandé que les messages soient simplifiés et adaptés au contexte socio-culturel de la province du Lac Tchad. La CNARR s'est proposée de faciliter la conduite de cette tâche.

Les messages seront traduits en langues locales (arabe, kanembou, hausa et boudouma) et diffusés sur les ondes de la radio communautaire de Bol.

L'appui de chaque partenaire a été sollicité pour faciliter la diffusion des messages auprès des populations affectées à travers les structures de communication communautaire. L'importance d'impliquer les chefs de villages et leaders religieux dans ce processus a été relevée. Il a été demandé à chaque organisation de rapportée sur les actions présent a cet égard.

4. Stratégie de protection des civils de la Force Multinationale Mixte (FMM)

Le Chargé de Liaison Humanitaire Temitope Famuyide a informé de l'atelier de validation de la stratégie sur la protection des civils de la FMM qui se tiendra les 26-27 février 2019 à Radisson Blu à N'Djamena. A cet effet, il a été demandé aux membres d'envoyer à la coordinatrice du cluster protection leurs commentaires/suggestions au plus tard le lundi 25 février pour consolidation.

Il a également été informé qu'un comité sera mis en place pour l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie de protection des civils de la FMM.

L'implication du cluster protection dans ce comité sera essentielle pour assurer la centralité de la protection dans les opérations militaires.

Suite à un plaidoyer auprès de la FMM, AHEAS, OIM, OXFAM seront invités à prendre part à l'atelier de validation.

5. Mission d'appui du sous cluster protection de l'enfant (SCPE)

Le coordinateur du SCPE a présenté les points saillants de sa mission d'appui au groupe de travail protection de l'enfance dans la province du Lac du 4 au 10 février 2019. Le SCPE a recommandé d'agrandir les espaces amis enfants dans le camp des réfugiés de Dar Es Salam. L'identification de 21 enfants séparés dans le camp de Dar Salam a été relevée. Il a été recommandé que UNICEF contacte le HCR pour trouver une solution au niveau provinciale pour la prise en charge de ces enfants. Il a été demandé au coordinateur du SCPE si le SCPE a identifié des ES/ENA déplacés internes. Le coordinateur du SCPE partagera le rapport de mission avec la coordinatrice du cluster protection pour diffusion.

6. Divers :

i. Deuxième dialogue régional de protection sur le bassin du Lac Tchad

L'administrateur principal de la CNARR M. Mahamat Saleh a fait un point sur le deuxième dialogue régional de protection sur le bassin du Lac Tchad tenu à Abuja du 28 au 29 janvier 2019.

Il a relevé que la Déclaration d'Abuja II vise à encourager la poursuite de la collaboration au sein des quatre pays du bassin du Lac Tchad dans les domaines clés de la Déclaration d'Action d'Abuja, notamment:

- Les déplacements forcés, l'accès à l'asile et à la protection
- La Coordination civilo-militaire et le caractère civil des zones d'accueil des réfugiés et des personnes déplacées internes
- Les personnes ayant besoins spécifiques en matière de protection
- Une approche globale des solutions
- La nationalité et la documentation

Un accent particulier a été mis sur une coordination renforcée notamment à travers le rôle et la pertinence des entités existantes ainsi que par le renforcement des capacités de coordination des sociétés civiles et des organisations non gouvernementales.

ii. Réunion de coordination sur la protection des réfugiés

Le HCR a informé qu'il organisera désormais à N'Djamena une réunion de coordination avec ses partenaires sur la protection des réfugiés. Les comptes rendus de ces réunions seront apportés au niveau des réunions du cluster protection pour une meilleure collaboration.

iii. Réunion extraordinaire sur le plan de développement du Lac

La coordinatrice du cluster protection a informé qu'une réunion extraordinaire sera organisée le 28 février 2019 pour passer en revue/et apporter des éléments

supplémentaires sur les objectifs collectifs du nexus développement/humanitaire dans le cadre du plan de développement du gouvernement de la province du Lac qui est en cours de rédaction et qui sera finalisé en avril 2019.

iv. Atelier OIM sur le DTM

OIM a informé qu'il organise un atelier de présentation de la matrice de suivi déplacement (DTM) le 1^{er} mars 2019, les membres du cluster protection qui seront intéressés sont invités à participer.

Points d'actions:

Rencontre avec les bailleurs de fonds

- Une rencontre sera organisée avec les bailleurs de fonds, une fois que les réalisations de 2018 du cluster protection seront consolidées. A ce jour les deux sous-clusters (SCPE et SCVBG) ont soumis leurs contributions et nous attendons la contribution du cluster protection au niveau de la province du Lac.

Stratégie protection des civils de la FMM

- Les membres du cluster protection sont invités à envoyer leurs contributions sur la stratégie de protection des civils avant le 25 février 2019.

Messages clés de protection

- La CNARR passera en revue les messages clés de protection du cluster protection. une fois finaliser la coordinatrice du cluster : 1.) diffusera la version française aux membres du cluster et l'ICC 2.) facilitera la traduction en langue locale (arabe, kanembou, boudouma, hausa).
- Les membres du cluster sont demandés d'assister dans la diffusion des messages clés de protection à travers leurs canaux de communication communautaires et de faire un point à la prochaine réunion sur les actions prises.

Partage de rapport de mission du SCPE

- Le coordinateur du SCPE partagera le rapport de sa mission à la province du Lac du 4 au 10 février 2019.

Atelier OIM

- La coordinatrice du cluster protection partagera le programme de l'atelier de présentation sur le DTM.

La prochaine réunion du Cluster Protection ce tiendra le 14 février à 15h au bureau de IRC